

Le timbre-poste du Centenaire de la Confédération

MARGUERITE FORTIN

Il est beau, semble bien fait, et pourtant un des éléments de sa fabrication a fait tourner une page dans l'histoire du timbre-poste canadien. C'était en 1967.

Les Postes canadiennes avaient trouvé une solution au problème du stockage des timbres-poste de façon à ce que les feuilles n'adhèrent pas les unes aux autres. Mais les philatélistes y trouvèrent des inconvénients par rapport aux timbres qui avaient servi et qui étaient encore collés sur l'enveloppe. Pour le nettoyage des timbres-poste, en général, il suffit habituellement de les laisser tremper dans l'eau tiède quelques minutes. Le papier s'enlève alors de lui-même, ou avec un simple mouvement de la main. Pendant ce bain, il arrivait aux timbres commémoratifs du centenaire de la Confédération de se prendre ensemble, formant presque une pâte. Il était très difficile de les séparer sans les briser.

Au cours d'une réunion de la *Société Philatélique de Québec*, les membres se plaignirent de ces ennuis. Une résolution de cette assemblée proposa que le secrétaire écrive aux Postes, en exposant les doléances des philatélistes. Ce qui fut fait. Je vous transmets le texte intégral de la réponse reçue.

«Confederation Heights
Ottawa 8 (Ontario)
le 8 février 1967

»Mademoiselle Marguerite Fortin, secrétaire
La Société Philatélique de Québec
824, avenue Murray
Québec 6, P.Q.

»Mademoiselle,

»Je fais suite à votre lettre du 10 janvier concernant la colle utilisée sur le timbre commémoratif du Centenaire et sur le timbre de la sécurité routière, émis en mai 1966.

»Non seulement j'aimerais aujourd'hui essayer de résoudre le problème dont vous faites mention dans votre lettre, mais j'ai pensé aussi qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître à votre Société les avantages de cette colle spéciale et comment nous en sommes venus à l'employer dans la production des timbres-poste.



Émission de la
Sécurité routière



Émission du Cen-
tenaire de la
Confédération (1967)

»Nous avons commencé de nous intéresser à cette colle, qui se vend sous la marque de commerce *Davac*, il y a quelques années, par suite de la fabrication avec ce produit d'un certain nombre d'articles, comme le timbre antituberculeux, les étiquettes-avion, les étiquettes des douanes et les timbres-prime. Comme elle semblait présenter des avantages pour les postes, nous avons décidé de l'essayer avec le timbre de la sécurité routière, afin de connaître la réaction du public et, le cas échéant, les désavantages.

»La réaction du public a été excellente. Toutefois, la trop courte période de vente du timbre ne nous a pas permis d'évaluer l'utilité de la colle *Davac* pour les Postes. Nous avons donc pensé qu'il serait nécessaire de l'utiliser dans la fabrication d'un autre timbre, et le timbre du Centenaire semblait être tout indiqué. La période prolongée de vente de ce timbre aurait pour conséquence que tous les usagers connaîtraient la nouvelle colle, et qu'on aurait le temps d'en évaluer les avantages pour le ministère des Postes.

»La colle *Davac* offre en effet un certain nombre d'avantages. Elle réagit assez lentement à des changements de température et d'humidité et empêche le timbre de gondoler. Le gondolage des timbres cause constamment des ennuis aux commis des Postes et crée des difficultés au Service de philatélie.

»Comme la colle *Davac* est presque sans saveur, elle réduit le nombre de plaintes que nous recevons périodiquement au sujet du goût désagréable de la colle à base végétale. De plus, à cause de la nature de son application, elle n'adhère pas au toucher et est plus facile à manipuler et est plus hygiénique.

»Par contre, elle est très forte et maintient bien le timbre aux enveloppes et aux colis, quelle que soit leur matière.

»Toutes ces raisons, je crois, militent en faveur de l'utilisation du papier gommé *Davac* dans la fabrication des timbres-poste. Nous ne connaissons aucun désavantage jusqu'à ce que vous nous écriviez pour nous faire part des difficultés à enlever avec de l'eau, les timbres oblitérés des enveloppes. Lorsque nous avons reçu votre lettre, nous en avons transmis une copie à la compagnie qui fabrique la colle *Davac*, en lui demandant de nous dire quel produit dissoudrait la colle, ou aiderait à enlever des enveloppes les timbres-poste collés sur du papier gommé *Davac*.

»Après un examen minutieux, les techniciens de la compagnie ont recommandé d'utiliser une solution de deux parties d'alcool et d'une partie d'eau pour enlever les timbres enduits de colle *Davac* ou les timbres ordinaires. Vous pouvez utiliser de l'alcool éthylique ou méthylique à cette fin.

»Au cours de l'étude, les effets du mélange d'alcool et ceux de l'eau pure ont fait l'objet d'un examen minutieux au microscope. Il est intéressant d'observer qu'une solution de 100 p. cent d'eau a un effet considérable sur les timbres enduits d'une colle ordinaire. Tandis que l'encre n'est pas beaucoup touchée, le papier gondole distinctement, entraînant un changement dans les dimensions du timbre. De l'eau pure ramollit aussi le papier. Après avoir séché, les timbres ont été enlevés dans une solution d'alcool à 2 pour 1, il n'y a pas eu de changement dans le papier enduit de colle ordinaire.

»Il est très important de noter que l'utilisation recommandée du mélange d'alcool est fondé sur des épreuves qui ont été faites plutôt en vitesse, à la suite de la réception de votre lettre. On est en train de faire d'autres expériences pour savoir

quelques effets, s'il y en a, l'alcool a sur les diverses encres utilisées pour fabriquer les timbres-poste.

»Nous sommes désolés d'avoir tardé à vous répondre.

»Veuillez agréer, Mademoiselle, mes respectueuses salutations.

»Le Directeur de la Comptabilité.

»M. Lysack»

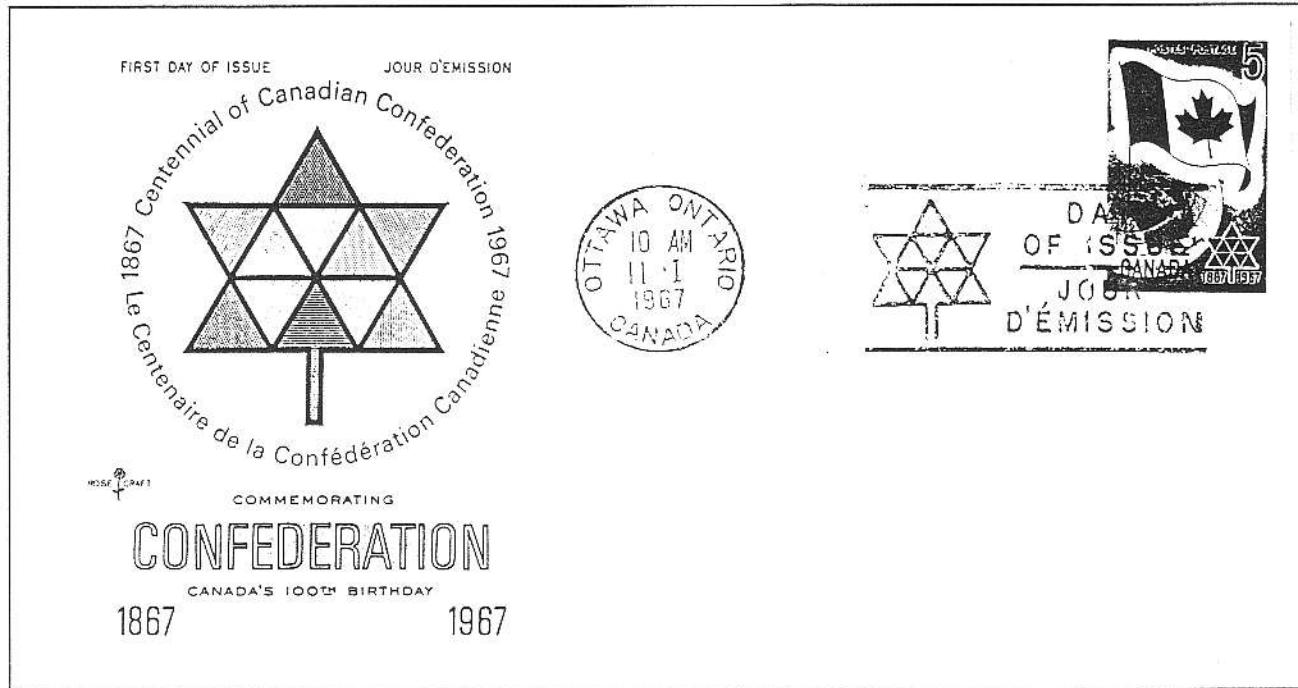
Ainsi vous connaissez les auteurs, qui, bien involontairement, ont amené les Postes canadiennes à poursuivre des expériences sur le choix d'une gomme qui rencontrerait toutes les exigences des usagers.

Pour les vignettes postales commémorant le Centenaire de la Confédération, rien n'a été épargné. L'événement était de taille. Le Canada, en 1867, en vertu de la proclamation de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, devenait une nation. Les dix provinces et les deux territoires furent admis successivement dans la Confédération. Le 1er juillet 1967, marque donc le centième anniversaire du Canada en tant que nation.

L'émission d'un timbre commémorant ce centenaire avait été décidée dès 1965, la préparation d'un timbre-poste demandant un assez long délai, ayant à franchir plusieurs étapes. Ordinairement le public fait parvenir en assez grand nombre, des suggestions de sujet pour l'émission de nouveaux timbres, mais cette fois, les Postes s'adressèrent à différentes firmes de conception graphique pour qu'ils soumettent leurs propositions. C'est la firme *Brigdens*, de Toronto, qui semble, avec une conception polychrome évoquant le Canada et le symbole officiel de l'Année du Centenaire, avoir rencontré la faveur des Postes.

Le dessin final fut remis à la *Canadian Bank Note* qui exécuta les travaux de gravure et d'impression. La taille-douce ou gravure en creux, exige la main ferme, délicate, du graveur qui reproduira avec le burin, tous les détails du dessin tracé par l'artiste. Le motif est d'abord gravé sur l'acier doux qui est ensuite durci. L'épreuve finale en noir du poinçon du timbre du Centenaire a été signée le 23 mars 1966. Le motif est ensuite reporté sur des plaques d'acier ou de cuivre. L'encre est retenue dans les creux et le papier absorbe l'encre. Les lignes ainsi encrées font légèrement saillies à la surface du timbre au point qu'on peut les sentir au toucher. Il a fallu graver deux matrices, une pour chaque couleur, le bleu et le rouge, ce procédé n'imprimant qu'une couleur à la fois. À *CAPEX 87*, le *Musée national des postes* avait prêté pour la circonstance, des pièces de sa collection sur l'émission du Centenaire. Il y avait entre autres, des coins de feuillets initialés par l'employé qui a surveillé l'impression.

L'épreuve de planche, numérotée 728 6033, datée du 13 juin 1966, porte les initiales *E P* pour la couleur rouge.



Pli premier jour de l'émission du Centenaire

Le même jour, l'employé aux initiales *EP*, a suivi l'impression de la couleur bleue. Les visiteurs de CAPEX ont été privilégiés car, lors cette exposition, on pouvait voir les originaux des projets refusés et, bien entendu, le dessin qui nous intéresse.

Par exception, le tirage de ce timbre a été continu pour que la vente se poursuive toute l'année 1967. Dès le début de l'année, soit le 11 janvier, les timbres étaient en circulation. Une quantité de 105 millions d'exemplaires ont été imprimés. Les planches no 1 et no 2 ont été utilisées. La valeur nominale était de 5 cents.

D'un format vertical, aux dimensions de 26 x 37 1/2mm ou 1 x 1 1/2 pouce environ, les artistes de *Brigdens Limited* ont choisi le globe terrestre comme le symbole de la terre des hommes. Le Canada y occupe une superficie de 3 560 238 milles carrés. Puis on y découvre le symbole du Centenaire: une feuille d'érythème stylisée dans le coin inférieur droit. L'emblème de notre pays a été divisé en onze triangles équilatéraux. Dix représentent chacun une province et celui du sommet le Grand Nord canadien.

Nous étions au début de l'ère du traitement du courrier avec des machines électroniques. Depuis 1962, au bureau de poste de la ville de Winnipeg, le système *Sefacan* était en service. Ce système est muni d'un dispositif qui redresse et oblitère le courrier à grande vitesse. Des marques phosphorescentes déclenchent la machine. Une quantité des 105 millions d'exemplaires émis fut surchargée de deux barres phosphorescentes de 4 millimètres, disposées verticalement sur la dentelure de chaque côté du timbre. Ces timbres étaient destinés à la région de Winnipeg. Cependant, il n'y a pas eu de *Premier jour d'émission* pour ces timbres «marqués».



Maquettes soumises par Ralph Tibbles, de Toronto. Ces projets ne furent pas retenus.

Notre drapeau rouge et blanc, qui flotte sur son mât, appuyé sur le globe terrestre, nous en sommes bien fiers. Il faut remarquer une caractéristique technique qui ne se produit pas souvent chez nous. La partie rouge du drapeau, en relief, est facile à découvrir, en glissant le doigt sur le timbre.

L'œil scrutateur de l'héraldiste a toutefois découvert une erreur dans la reproduction du drapeau. Une ligne rouge au haut et au bas de la partie blanche réunit les deux autres parties, celles en rouge: cette faute n'est pas admise selon les règles de l'héraldique.

Des philatélistes, amateurs de variétés, lui en ont trouvé une. Le mât du drapeau n'occupe pas toujours la même position par rapport au globe terrestre sur lequel il repose.

Et voilà l'histoire du timbre du Centenaire de la Confédération.

MARGUERITE FORTIN,
Fauteuil Jacqueline-Caurat